

DIFFRENCIATION PEDAGOGIQUE : différenciation par les procédures

Pour l'enseignant, il s'agit d'accepter de valoriser le fait que dans certaines activités (par exemple la résolution de problèmes), chacun réponde avec sa propre solution, ses propres procédures, sans forcément établir de hiérarchie entre celles qui sont apparues dans la classe.

L'idée de mise en commun, d'échanges, de débats se substitue alors à celle de correction (correction où une seule réponse est attendue –magistrale- une seule « bonne » réponse est recopiée)

La mise en commun peut être l'occasion d'analyser certaines erreurs, de distinguer par exemple avec les élèves :

- celles qui sont le signe d'une mauvaise interprétation de la consigne, de la situation ;
- celles qui relèvent d'une mauvaise gestion d'une solution par ailleurs viable ;
- celles qui traduisent des erreurs d'exécution (de calcul par exemple).

Ce type de différenciation, apparemment plus simple est, en réalité, le plus difficile à mettre en œuvre car il touche directement des conceptions concernant l'apprentissage et l'enseignement.